

Monsieur le Premier ministre,

Le champ de l'Economie Sociale et Solidaire (ESS), qui représente 10% du PIB, répond à de profonds enjeux sociétaux en même temps qu'il est considéré par votre gouvernement comme un cheval de bataille pour créer les emplois de demain.

Pourtant, les organisations représentatives du secteur constatent la persistance du gouvernement à instituer des mesures très défavorables au secteur privé non lucratif, ayant pour conséquence l'alourdissement des charges sociales que ce secteur supporte.

Le projet de loi sur l'économie sociale et solidaire, amorcé dès juillet 2013 par le précédent gouvernement, avait mis en place les moyens nécessaires pour la reconnaissance et le soutien des organisations du secteur. **Dans ce cadre, il était prévu de préserver l'exonération de la taxe transport dont les associations et les fondations bénéficient depuis plus de 50 ans. Le constat est sans appel puisque figure au projet de loi de finances rectificatif (PLFR) pour 2014 la suppression de cette mesure, totale et sans concertation avec les parties concernées.**

Cette mesure serait d'autant plus dommageable que le secteur privé non lucratif est le seul à ne bénéficier, ni du Crédit d'Impôt Compétitivité et Emploi (CICE) profitant aux structures privées commerciales, ni de l'exonération des taxes foncière et d'habitation favorisant le secteur public.

L'année 2014, pourtant déclarée grande cause nationale pour l'engagement associatif, risque d'être une année noire ! En effet, revenir sur l'exonération du versement transport, mettrait à bas le dernier filet de protection des personnes les plus fragiles, qui sont accompagnées par le secteur de l'économie sociale.

Neuf organisations représentant les intérêts de la société tout entière unissent leur voix pour vous demander publiquement, Monsieur le Premier ministre, d'agir contre ce retournement de situation. Dans un secteur d'activités où la masse salariale est, de loin, la première dépense, il est primordial de maintenir un équilibre favorable afin de préserver l'emploi.

C'est la pérennité du système privé non lucratif qui est en jeu.

Daniel CADOUX
Président de la
CNAPE

Jean-Jacques ELEDJAM
Président de la Croix-Rouge
française

Jean-Louis GARCIA
Président de la Fédération
des APAJH

Guy HAGEGE
Président de la FEGAPEI

Antoine DUBOUT
Président de la FEHAP

Louis Gallois
Président de la Fnars

Christel PRADO
Présidente de l'UNAPEI

Pr Josy REIFFERS
Président d'UNICANCER

Dominique BALMARY
Président de l'UNIOOSS